

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22078299

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

23 JUN 2022

Pour le Greffe

N° d'entreprise : 0715 758 248

Nom

(en entier) : LuWa sa

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Chaussée de Marche 935, 5100 Wierde, Belgique

**Objet de l'acte : Démission d'un administrateur, nomination d'un administrateur,
renouvellement du mandat du commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 10 juin 2022 :

"(...) Prise de connaissance de la démission d'un administrateur

L'assemblée générale prend acte, à l'unanimité, de la démission de Monsieur Raymund Trost en qualité d'administrateur de la Société, avec effet au 10/06/2022.

(...)

(...) Nomination d'un administrateur

(...), l'assemblée générale décide de nommer Monsieur Fabien De Jonge comme administrateur de catégorie B avec effet à la présente assemblée générale, pour la même durée que le mandat d'origine de Monsieur Raymund Trost, soit jusque l'AG 2024 (approuvant les comptes de 2023). Monsieur Fabien De Jonge accepte ce mandat. Sur la base de l'article 2:54 du Code des sociétés et des associations, Monsieur Fabien De Jonge fait éléction de domicile au siège social de la société.

Ce mandat sera non rémunéré.

Vu ce qui précède, le conseil d'administration de la Société est en conséquence composé comme suit, depuis le 10/06/2022 :

- BOSCHIN Pierre
- ZEHNTNER Bastien
- PIQUET-GAUTHIER Aymeric
- VABRE Balbine
- VANDEN ABEELE Bertrand
- DE JONGE Fabien
- DOYARD Julien

(...)

(...) Renouvellement du mandat du commissaire

Le mandat de KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL (B00001), Luchthaven Brussel Nationaal 1K à 1930 Zaventem, vient à échéance lors de la présente assemblée générale.

L'assemblée générale décide de renouveler KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL (B00001) en tant que commissaire pour une nouvelle durée de trois ans. Le mandat expirera au terme de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2024. KPMG Réviseurs

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

d'Entreprises SRL nomme madame Vanessa Cordonnier, réviseur d'entreprises, comme représentant permanent. (...)

(...) Procuration

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, de donner mandat à Johan Mouraux, Lucas De Four, ou tout autre avocat du cabinet d'avocats Van Bael & Bellis, dont les bureaux sont établis Chaussée de la Hulpe 166 à 1170 Bruxelles, chacun d'eux pouvant agir seul et avec pouvoir de substitution, pour accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités de publication légale relatives aux résolutions adoptées lors de la présente assemblée générale et, en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur belge et la mise à jour de l'inscription de la Société au Registre des Personnes Morales de la Banque-Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tout document, en ce compris les formulaires I et II, accomplir toute démarche utile auprès du greffe du Tribunal de l'entreprise, des Guichets

d'Entreprises et de la Banque-Carrefour des Entreprises, ainsi que de la Banque Nationale de Belgique, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire ou utile à cette fin."

Andreas Wuytens
Avocat Van Bael & Bellis
Mandataire